

# L'Abeille.

5me Année.

" Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. "

5me Année.

VOL. V.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 15 MARS 1853.

No. 24

## LA PAUVRE FILLE.

J'ai fait le pénible sommeil  
Qu'aucun songe heureux n'accompagne :  
J'ai devancé sur la montagne  
Les précieux rayons du soleil.  
S'éveillant avec la nature,  
Jeune oiseau chantait sous l'aubépine en fleurs ;  
Sa mère lui portait sa douce nourriture.  
Mes yeux se sont mouillés de pleurs :  
Ah ! pourquoi n'ai-je pas de mère ?  
Pourquoi ne suis-je pas semblable au jeune oiseau,  
Et le nid se balance aux branches de l'ormeau  
Rien ne m'appartient sur la terre ;  
Je n'eus pas même de berceau,  
Et je suis un enfant trouvé sur une pierre,  
Devant l'église du hameau.  
Loin de mes parents exilée,  
De leur embrassement j'ignore la douceur,  
Et les enfans de la vallée  
Ne m'appellent jamais leur sœur.  
Je ne partage pas les jeux de la veillée,  
Jamais, sous son toit de feuillée,  
Le joyeux laboureur ne m'invite à m'asseoir.  
Et de loin je vois la famille  
Autour du sarment qui pétille,  
Chercher sur ses genoux les carcasses du soir.  
Souvent je contemple la pierre  
Où commencèrent mes douleurs ;  
Je cherche la trace des pleurs  
Qu'en m'y laissant peut-être . . . y répandit ma mère.  
Souvent aussi mes pas errans  
Parcourent des tombeaux l'asile solitaire ;  
Mais pour moi les tombeaux sont tous indifférens ;  
La pauvre fille est sans parents,  
Au milieu des cerceaux ainsi que sur la terre.  
J'ai pleuré quatorze printemps,  
Loin des bras qui m'ont repoussée.  
Reviens, ma mère, je t'attends  
Sur la pierre où tu m'as laissée.

ALEX. SOUMET.

## ADJUGEZ !

Depuis quelque temps le malheureux duc de Toscane est loin d'être l'ami de tout le monde. Le croiriez-vous ? il a l'imprudence de faire une loi (non une loi spirituelle ; car il n'a pas le bonheur, lui, d'avoir inventé une religion qui lui donne ce pouvoir), mais une loi civile, pour mettre la jeunesse à l'abri des séductions des mille et une sectes qui inondent certains royaumes d'Europe et pour mettre par là ses états à couvert des troubles qu'un mélange de toutes sortes de doctrines ne manque pas d'entraîner à sa suite. Il sait bien que l'interprétation prise de la Bible peut faire trouver aux passions tout ce qu'elles désirent, qu'elle peut faire légitimer les plus grands attentats et produire de nouveaux

Munier et Jean de Leyde. Voilà le crime de cet homme. . . Adjugez. . .

Est-il bien coupable d'avoir pris, en conséquence de ses convictions les moyens de prévenir le désordre, l'insubordination prêchée par Luther, et d'empêcher le premier venu de pervertir l'expérience et la faiblesse ? Enfin est-il bien coupable d'avoir emprisonné, conformément à sa loi, deux *prédicants* du calibre de Madaï et sa femme ? ▲ l'homme raisonnable de juger. . . .

Quant à moi, trop jeune encore et trop peu versé dans l'art difficile de la politique, je laisserai très-volontiers la polémique des journaux s'exercer dans la discussion de la loi susdite.

Toutefois on voudra me permettre d'être libéral envers certaines feuilles anticatholiques et de proclamer, pour un instant, de concert avec elles, que la manière d'agir du duc de Toscane est abominable, diabolique, *digne d'un papiste* !!!

Maintenant que conclure de là contre la Religion catholique, que conclure contre le pape, successeur des Apôtres ?

Mille voix empressées viennent me tirer d'embarras : — *Cruelle intolérance des catholiques, cruelle intolérance du papisme, que de maux tu as causés, que d'âmes tu as perdues* !!! . . .

Justice, justice à qui elle appartient, on, c'est vrai, mille fois vrai, l'Église ou la religion catholique est *intolérante*, ses ministres le proclament, sa doctrine le confirme. . . Toutefois une petite question incidente : quelle est cette intolérance reprochée à l'Église catholique ? Est-ce une intolérance civile et sanguinaire ? ou bien une intolérance dogmatique et morale ? Est-ce l'intolérance de la force aveugle ? ou bien l'intolérance de la vérité ? . . .

Si l'on entend la première intolérance la question sera bientôt décidée. Une seule chose exigée : Qu'on nous montre un dogme catholique qui prescrive cette intolérance civile, qui la permette même ; qu'on nous montre un concile, soit œcuménique, soit provincial, qui l'enseigne ; qu'on nous montre un seul pape qui, du haut de la chaire de St. Pierre, l'ait décrété, consigné ; qu'on nous montre un évêque qui l'ait commandée, ou suggérée ; un prêtre qui

ne prêche pas la douceur et la charité envers tout le monde, de quelque nation ou de quelque religion que l'on soit : enfin qu'on nous montre un seul livre catholique, approuvé par l'autorité légitime, qui puisse corroborer tant soit peu l'avancé gratuit des ennemis du catholicisme ; alors nous resterons muets et confondus et vous, gens d'œuvres dévoués du juste opprimé, vous triompherez.

— Produire les preuves demandées, impossible.

— Eh bien ! pourquoi tant d'hostilités pourquoi *faire trembler* des hommes et une Religion, innocents des crimes qu'on accumule sur leur compte ? pourquoi ébranler le trône du successeur de Pierre ? enfin pourquoi ce cri destructeur de *dolenda est Cathago* ? Ah ! je le vois, les tristes effets de ces menaces, Horace les a annoncés dans ce vers digne d'un génie prophétique :

Parturient montes, nascetur ridiculus mus.

Puisque l'Église catholique, loin d'être coupable d'intolérance civile, n'a cessé et ne cesse de prêcher la charité envers tout le monde, l'on doit donc conclure que les actions et les lois civiles d'un prince catholique n'ont rien de commun avec le catholicisme et ne doivent être imputées qu'à celui qui les fait. S'il en est autrement, gare à vous, jeunes lecteurs mes confrères ; car si vous avez le malheur de faire quelque chose qui ne soit pas approuvé de certains des hauts lieux, vous les verrez accuser, et vous, et les étudiants des collèges de France et de Rome, et les élèves des maisons d'éducation de tout l'univers : gare à vous aussi, père de famille : si vous interdisez l'entrée de votre maison à une enfantille, si vous l'empêchez de corrompre vos enfans, les les pères de famille seront coupables de votre crime !

— Mais tous les jours n'entend-on pas les catholiques dire à toutes les autres religions : Hors de l'Église catholique, point de salut ? . . .

— L'intolérance que l'on reproche au catholicisme, c'est donc l'intolérance dogmatique et morale, l'intolérance de la vérité ? Très bien : sans cette intolérance, Eleutherius qui trace ces lignes, n'aurait pas en ce moment catholique, et s'il était